



*Ensemble, bâtissons  
une Afrique prospère*



Assurance pour le Développement  
du Commerce et de l'Investissement  
en Afrique

Repenser le risque. Faciliter la finance.

**Rabat, le 05 Decembre, 2024**

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### **Signature de l'Accord-Cadre de Coopération entre le Fonds de Solidarité Africain (ASF-FSA) et l'Assurance pour le développement du commerce et de l'investissement en Afrique (ATIDI)**

**Rabat, Maroc – 5 décembre 2024**

Le Fonds de Solidarité Africain (FSA) et l'Assurance pour le Développement du Commerce et de l'Investissement en Afrique (ATIDI), ont signé, en marge de l'Africa Investment Forum 2024 (AIF 2024), un accord-cadre de coopération marquant le début d'une collaboration stratégique visant à favoriser le développement économique et à atténuer les risques liés aux investissements et au commerce sur le continent africain.

Cet accord, établit un cadre de coopération pour soutenir des projets d'infrastructure et de développement économique dans les États membres communs aux deux institutions (Bénin, Burkina Faso, Burundi, Côte d'Ivoire, Mali, Niger, Rwanda, Sénégal, Tchad et Togo), tout en contribuant à la réduction des risques pour les investisseurs, entreprises et prêteurs souhaitant s'engager en Afrique.

Les objectifs principaux de cette collaboration incluent :

- La promotion de solutions d'atténuation des risques des deux organisations pour les transactions commerciales et d'investissement.

- Le soutien aux énergies renouvelables et aux infrastructures dans le cadre de la Zone de Libre-Échange Continentale Africaine (ZLECA).
- Le développement des capacités professionnelles et l'amélioration de l'environnement des affaires en Afrique.

**M. Abdourahmane Diallo**, Directeur Général du FSA, a déclaré : *"Cet accord marque une étape importante dans la promotion du développement durable en Afrique. Nous unissons nos efforts pour stimuler les investissements et encourager la croissance économique sur le continent, tout en assurant un environnement sécurisé pour les investisseurs."*

De son côté, **M. Manuel Moses**, Directeur Général d'ATIDI, a ajouté : *"Ce partenariat nous permet de renforcer notre offre de solutions concrètes et adaptées aux défis économiques de l'Afrique, notamment en réduisant les risques qui freinent souvent l'investissement. De plus, il symbolise la nécessaire collaboration entre institution multilatérales pour faciliter le financement du développement de notre continent. Ensemble, nous contribuerons à créer un avenir prospère pour les États membres et les entreprises africaines."*

Ce Protocole d'Accord symbolise un tournant pour les deux institutions, engagées à travailler de manière coordonnée pour renforcer le commerce intra-africain, encourager l'investissement dans des projets structurants, et favoriser le développement économique sur tout le continent.

---

#### **A propos du Fonds de Solidarité Africain (FSA)**

*Le Fonds de Solidarité Africain (FSA) est une Institution financière panafricaine dont le siège est à Niamey, au Niger. Il est devenu opérationnel en septembre 1979 et a pour mission de contribuer au développement économique et au progrès social de ses États membres africains en facilitant, à travers ses différentes techniques d'intervention, l'accès aux ressources financières nécessaires à la réalisation des projets d'investissement et autres activités génératrices de revenus. Le FSA compte actuellement vingt-trois (29) États Membres Régionaux présents dans sept (7) des huit (8) Communautés économiques régionales (CER) africaines (CAE, CEDEAO, CEEAC, CEN-SAD, COMESA, SADC et UMA).*

#### **POUR PLUS D'INFORMATIONS**

##### **Fonds de Solidarité Africain (ASF-FSA)**

Tél : (+227) 20 72 26 32

Courriel : mohamed.diallo@fondsolidariteafricain.org

**A propos d'ATIDI**

*ATIDI a été créée en 2001 par des États africains pour fournir une couverture contre les risques liés au commerce et à l'investissement encourus par les entreprises exerçant des activités en Afrique. L'ACA fournit principalement des couvertures d'assurance contre le risque politique, d'assurance-crédit et d'assurance-caution. Depuis sa création, ATIDI a soutenu des investissements et des transactions de commerce international d'une valeur de 85 milliards de dollars en Afrique. Pendant plus d'une décennie, ATIDI a conservé la note « A/Stable » attribuée par Standard & Poor's pour la solidité financière et le crédit de contrepartie, et a obtenu en 2019 de Moody's la note A3/Stable, qui est désormais révisée à A3/Positive.*

**POUR PLUS D'INFORMATIONS :**

Veillez consulter le site du Fonds : [www.fondsolidariteafricain.org](http://www.fondsolidariteafricain.org)

Pour ATIDI : [www.atidi.africa](http://www.atidi.africa)